

OBJET DE L'ARRÊTÉ

NOMINATION DU
REGISSEUR TITULAIRE, DU
MANDATAIRE SUPPLEANT
ET DES MANDATAIRES DE
LA REGIE DE RECETTES DE
LA DIRECTION RELATION
CITOYEN

REGIE N°339

DRC

Arrêté n° 2023-003

Pour ampliation :

- ◇ Au Comptable Public Assignataire,
- ◇ Au régisseur titulaire,
- ◇ Au mandataire suppléant,
- ◇ Aux mandataires simples de recettes.

MAIRIE DU KREMLIN-BICETRE (VAL-DE-MARNE)

REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire du Kremlin-Bicêtre

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-17 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant de cautionnement imposé à ces agents,

Vu la délibération du conseil municipal du 13 juillet 2020 autorisant le Maire à créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux, en application de l'article L.2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté n°2023-002 du 17 février 2023 portant création de la régie de recettes de la Direction relation citoyen,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire, en date du 12 janvier 2023

A R R Ê T É :

Article 1° : Nomme à compter du 1^{er} mars 2023, Madame Marie-Stella ROQUE en qualité de régisseur titulaire, et Monsieur Renaud NEUSIUS en qualité de mandataire suppléant, de la régie de recettes de la Direction relation citoyen.

Article 2° : Nomme à compter du 1^{er} mars 2023, les personnes suivantes en qualité de mandataires de la régie de recettes de la Direction relation citoyen :

- Songul GAYRAL,
- Marie-José IHUEL,
- Fatiha KEBOUR,
- Sonia CHEIKH M'HAMED,
- Maïmouna DRAME,
- François LE DU,
- Solange MPOLIBA LIERBA,
- Alexia PAYET,
- Chia Annonciade YAPO,
- Noëlle RAMDANE,
- Sophia BERROUAG,
- Léo CROMER,
- Renaud TEYSSIER,
- Laura NOTTEAU,
- Hamza BENRRANOU,
- Mathis GRENIER,
- Luz Stella VARTANIAN.

Article 3 : En cas d'absence pour maladie, congé, ou tout autre empêchement, n'excédant pas deux mois, le régisseur titulaire sera remplacé par le mandataire suppléant.

Accusé de réception en préfecture
094-219400439-20230217-2023-003-AR
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023

Article 4 : Le régisseur titulaire percevra :

- une indemnité de manquement de fonds d'un montant de 640 euros par an,
- une nouvelle bonification indiciaire à hauteur de 20 points d'indice.

Article 5 : Le mandataire suppléant ne percevra pas d'indemnité de manquement de fonds.

Article 6° : Le régisseur titulaire, le mandataire suppléant et les mandataires de recettes ont pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de la régie.

Article 7° : Le régisseur titulaire, le mandataire suppléant et les mandataires de recettes sont tenus d'appliquer, chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction codificatrice n° 06.031 A.B.M du 21 avril 2006 relative aux régies du secteur public.

Article 8° : Le Maire du Kremlin Bicêtre et la comptable publique assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 9° : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait au Kremlin-Bicêtre, le 17/02/2023

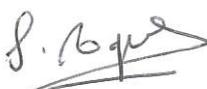
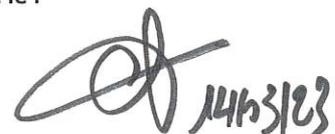
La Comptable Publique
assignataire
Sofiane KOUIDHI
Inspecteur des Finances publiques
Chef de Service Comptable par procuration
Trésorerie municipale de Vitry-sur-Seine

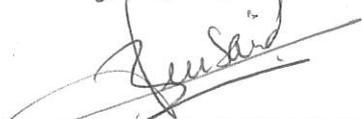
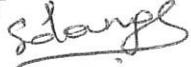
Maryse BALDACHINO



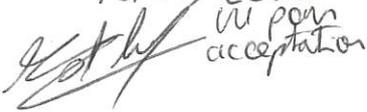
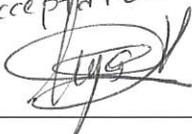
Maire

Signatures du régisseur titulaire, du mandataire suppléant et des mandataires précédées de la formule manuscrite « Vu pour acceptation »

Marie-Stella ROQUE Régisseur titulaire	Renaud NEUSIUS Mandataire suppléant
Notifié le : 14/03/2023. 	Notifié le : 

Songul GAYRAL Mandataire Notifié le : 	Marie-José IHUEL Mandataire Notifié le : 13 Mars 2023 vu pour acceptation 
Fatiha KEBOUR Mandataire Notifié le : 13 Mars 2023 vu pour acceptation 	Sonia CHEIKH M'HAMED Mandataire Notifié le : 14/03/2023 
Maïmouna DRAME Mandataire Notifié le : 14/03/2023 	François LE DU Mandataire Notifié le : 13.03.23 vu pour acceptation 
Solange MPOLIBA LIERBA Mandataire Notifié le : 13/03/2023 vu pour acceptation 	Alexia PAYET Mandataire Notifié le : 13.03.23 vu pour acceptation 
Chia Annonciade YAPO Mandataire Notifié le : 13/03/2023 vu pour acceptation 	Noëlle RAMDANE Mandataire Notifié le : 13.03.2023 vu pour acceptation 
Sophia BERROUAG Mandataire Notifié le : 13/03/2023 vu pour acceptation 	Léo CROMER Mandataire Notifié le : 17/03/2023 vu pour acceptation 
Renaud TEYSSIER Mandataire Notifié le : 14/03/2023 	Laura NOTTEAU Mandataire Notifié le : 13/03/23 vu pour acceptation 

Accusé de réception en préfecture
094-219400439-20230217-2023-003-AR
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023

Hamza BENRRANOU	Mathis GRENIER
Mandataire	Mandataire
Notifié le : 	Notifié le : 13/03/2023 vu pour acceptation 
Luz Stella VARTANIAN	
Mandataire	
Notifié le : 13/03/2023 vu pour acceptation 	

Accusé de réception en préfecture
094-219400439-20230217-2023-003-AR
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023